

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 15 juin 2026**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (EU)
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 15 juin 2026 à 17h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la Communauté de communes. La convocation a été adressée le 4 juin 2026.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Cécile LEMOINE, M. Pierre AMALOU, M. Olivier SERVEL, M. Philippe LASSALVY, Mme Josette CUTANDA, Mme Béatrice FERNANDO, Mme Véronique NEIL, M. Stéphane SIMON, Mme Martine BONNET, M. Jean-Philippe MORESMAU, M. Pascal DELIEUZE, Mme Florence QUINONERO, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre BES, Mme Elisabeth PONS, Mme Sophie RUGGIERI, M. Jean-Marie VIAL, Mme Valérie ASTIER, M. Denis TERRAILLON, Mme Nathalie GALLIERE, M. Gilles HENRY, Mme Hélène BONNIER, Mme Caroline DE CHEFDEBIEN, M. Michaël TOURSEL, M. Alexandre MONACO, M. Pascal MATELET, Mme Lydia BRAILLY, M. René GARRO, Mme Angélique BAILLY, Mme Virginie POIJOL, Mme Tiphaine COMBY, Mme Véronique DURAND, M. Serge FALZON, Mme Amélie DREVET, Mme Pauline CURTAN, M. Sébastien SOULIER, M. Pierre BOLLIET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC

Procurations

M. Jean-Marc ISURE à M. Jean-Marie VIAL, M. Jean-Claude CROS à Mme Véronique NEIL, M. Thibaut BARRAL à Mme Josette CUTANDA, Mme Christine GRANIER à M. Pascal DELIEUZE, Mme Fabienne SERVEL à Mme Valérie ASTIER, Mme Anna ASPART à Mme Nathalie GALLIERE, Mme Nathalie PEREZ à M. Alexandre MONACO, Mme Marie-Hélène DELTORT à M. Serge FALZON, Mme Anne THEVENOT à M. Sébastien SOULIER.

Excusés

M. José MARTINEZ, M. Gregory BRO.

Quorum : 26 Secrétaire de séance : Philippe LASSALVY	Présents : 40	Votants : 49	Pour : 49 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
---	---------------	--------------	--

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36 ;

VU l'article L.1612-2 du même code ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 3975 en date du 15 décembre 2025 approuvant le budget primitif 2026 du budget annexe assainissement (EU) ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 4183 en date du 15 juin 2026 approuvant l'affectation du résultat de l'exercice 2025 du budget annexe assainissement (EU) ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 4188 en date du 15 juin 2026 approuvant le montant des crédits de paiements (CF) de l'Autorisation de Programme (AF) n°2122020721 du budget annexe assainissement (EU) ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation 7 mai 2026 ;

CONSIDERANT que le budget primitif du budget annexe assainissement a été voté sans reprise anticipée des résultats antérieurs,

CONSIDERANT la délibération du conseil communautaire approuvant le compte financier unique 2025 du budget annexe assainissement établi par le comptable public du SGC cœur d'Hérault,

CONSIDERANT qu'il convient d'inscrire au budget 2026 les crédits relatifs à la décision d'affectation ou de report des résultats de clôture du compte financier unique 2025,

CONSIDERANT qu'il convient dans le cadre d'un budget supplémentaire, d'approuver les propositions nouvelles de crédits en section d'exploitation et en section d'investissement, tel qu'il suit :

- Section d'exploitation
- Dépenses

Chapitre 011 : Le montant des charges à caractère général est augmenté de 10 K€ pour ajuster le niveau de dépenses aux besoins prévisionnels, tenant l'évolution prévisionnelle de l'inflation.

Chapitre 065 : Le montant des autres charges de gestion courante est augmenté de 30 K€ pour pouvoir procéder à des remboursements via la régie d'avance.

Chapitre 023 : Le montant inscrit en virement à la section d'investissement est augmenté de 593 K€.

- Recettes

Chapitre 002 : Le montant inscrit de 633 K€ correspond à la reprise de l'excédent d'exploitation de clôture 2025.

CONSIDERANT que la section d'exploitation du budget supplémentaire assainissement 2026 s'équilibre donc à 633 K€ de crédits supplémentaires.

- Section d'investissement :
- Dépenses

Néant

- Recettes

Chapitre 001 : Le montant inscrit correspond à l'excédent d'investissement 2025 du budget annexe Assainissement (EU) pour 161 K€.

Chapitre 16 : Le montant des emprunts est revu à la baisse de - 754 K€.

Chapitre 021 : Le montant inscrit en virement de la section de fonctionnement est de 593 K€.

CONSIDERANT que la section d'investissement du budget supplémentaire assainissement (EU) 2026 s'équilibre donc à 0K€.

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver le budget supplémentaire 2026 du budget annexe assainissement ci-annexé en équilibre de la section d'exploitation à 633.510,19 € et en équilibre de la section d'investissement à 0 €,
- d'autoriser le président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Transmission au Représentant de l'État N° 4193

Publication le 18/06/2026

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 18/06/2026

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20260615-27360-BF-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Philippe LASSALVY

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026
VOTE LIGNE PAR LIGNE

Fonctionnement DEPENSES					Fonctionnement RECETTES			
		BS 2026	Résultats du vote				BS 2026	Résultats du vote
002	Résultat fonctionnement reporté BA EU			002	Résultat fonctionnement reporté BA EU	633 510,19		Adopté à l'unanimité
011	Charges à caractère général	10 000,00	Adopté à l'unanimité	70	Produit de services			
012	Charges de personnel			74	Dotations subventions			
014	Atténuation de produits			75	Autres produits de gestion courante			
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	Adopté à l'unanimité	77	Produits exceptionnels			
66	Charges financières			042	Subventions transférables			
68	Dotations aux provisions							
67	Charges exceptionnelles							
023	Virement en section d'investissement	593 510,19	Adopté à l'unanimité					
042	Opérations d'ordre entre sections							
DEPENSES DE L'EXERCICE		633 510,19			RECETTES DE L'EXERCICE	633 510,19		

Investissement DEPENSES					Investissement RECETTES			
		BS 2026	Résultats du vote				BS 2026	Résultats du vote
001	Solde exécution invt reporté			001	Solde exécution invt reporté	161 421,22		Adopté à l'unanimité
16	Emprunts, cautionnements			13	Subventions d'investissement			
	Opérations d'investissement			16	Emprunts	-754 931,41		Adopté à l'unanimité
45	Opérations pour compte de tiers				Opérations d'investissement			
				45	Opérations pour compte de tiers			
040	Amortissements Subventions			021	Virement section fonctionnement	593 510,19		Adopté à l'unanimité
041	Opérations patrimoniales			040	Amortissements immobilisations			
				041	Opérations patrimoniales			
Total dépenses d'invnt hors opérations		0,00	Adopté à l'unanimité		RECETTES DE L'EXERCICE	0,00		Adopté à l'unanimité

Investissement DEPENSES - VOTE PAR opérations			
N° opération	Dénomination	BS 2026	Résultats du vote
2222020721	II-7.Agir pour une gestion durable de toutes les ressources		Adopté à l'unanimité
Total opérations d'investissemel		0	

BA ASSAINISSEMENT (EU) - BS 2026 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES		
002	Résultat de fonctionnement reporté	
011	Charges à caractère général	10 000,00
012	Charges de personnel	
014	Atténuation de produits	
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions	
023	Virement en section d'investissement	593 510,19
042	Dotation aux amortissements	
DEPENSES DE L'EXERCICE		633 510,19

RECETTES		
002	Résultat de fonctionnement reporté	633 510,19
013	Atténuation de charges	
70	Produits et ventes diverses	
74	Dotations Subventions	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprise sur provisions	
042	Subventions transférables	
RECETTES DE L'EXERCICE		633 510,19

BA ASSAINISSEMENT (EU) - BS 2026 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
001	Solde exécution invt reporté	
16	Emprunts, cautionnements Opérations d'investissement	
45	Opérations pour compte de tiers	
040	Amortissements Subventions	
041	Opérations patrimoniales	
DEPENSES DE L'EXERCICE		0,00

RECETTES		
001	Solde exécution invt reporté	161 421,22
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts Opérations d'investissement	-754 931,41
45	Opérations pour compte de tiers	
021	Virement section fonctionnement	593 510,19
040	Amortissements immobilisations	
041	Opérations patrimoniales	
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00



ASSAINISSEMENT (EU) - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - OPERATIONS

Investissement DEPENSES - VOTE PAR OPERATIONS		
N° opération	Dénomination	Montants
2222020721	II-7.Agir pour une gestion durable de toutes les ressources	0
Total opérations d'investissement		0

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC VALLEE DE L'HERAULT
COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 24340069400168
Poste comptable : Clermont l'Hérault

Budget supplémentaire
relatif à l'exercice 2026

Budget annexe : BA ASSAINISSEMENT (EU)

Instruction budgétaire et comptable M.49(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	38
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	39
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	40
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	43

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	47
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	49
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	50
B1.7 - Etat des engagements reçus	51
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	52
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	53

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	54
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	57
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	58

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	59
--------------------------	----

Nota. -Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- avec les chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont .

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	633 510,19	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	(si déficit) 0,00	(si excédent) 633 510,19
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		633 510,19	633 510,19

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	-161 421,22
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 161 421,22
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	633 510,19	633 510,19
---------------------	------------	------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices).

(2) Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 742 819,00	0,00	10 000,00	10 000,00	1 752 819,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 430 853,00	0,00	0,00	0,00	1 430 853,00
014	Atténuations de produits	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
65	Autres charges de gestion courante	53 880,00	0,00	30 000,00	30 000,00	83 880,00
Total des dépenses de gestion des services		3 527 552,00	0,00	40 000,00	40 000,00	3 567 552,00
66	Charges financières	400 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
67	Charges spécifiques	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (3)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 027 552,00	0,00	40 000,00	40 000,00	4 067 552,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		593 510,19	593 510,19	593 510,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 800 000,00		0,00	0,00	1 800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 800 000,00		593 510,19	593 510,19	2 393 510,19
TOTAL		5 827 552,00	0,00	633 510,19	633 510,19	6 461 062,19

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 461 062,19
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 II	Propositions nouvelles	VOTE (2) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 378 500,00	0,00	0,00	0,00	5 378 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	49 052,00	0,00	0,00	0,00	49 052,00
Total des recettes de gestion des services		5 427 552,00	0,00	0,00	0,00	5 427 552,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (3)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 477 552,00	0,00	0,00	0,00	5 477 552,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	350 000,00		0,00	0,00	350 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		350 000,00		0,00	0,00	350 000,00
TOTAL		5 827 552,00	0,00	0,00	0,00	5 827 552,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	633 510,19
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 461 062,19
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 043 510,19
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(3) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) *DE 023 = RI 021* , *DI 040 = RE 042* , *RI 040 = DE 042* , *DE 043 = RE 043*

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 249 566,00	0,00	0,00	0,00	4 249 566,00
Total des dépenses d'équipement		4 249 566,00	0,00	0,00	0,00	4 249 566,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	750 000,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		750 000,00	0,00	0,00	0,00	750 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 999 566,00	0,00	0,00	0,00	4 999 566,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	350 000,00		0,00	0,00	350 000,00
041	Opérations patrimoniales (3)	150 000,00		0,00	0,00	150 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
TOTAL		5 499 566,00	0,00	0,00	0,00	5 499 566,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 499 566,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	1 475 536,00	0,00	0,00	0,00	1 475 536,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 074 030,00	0,00	-754 931,41	-754 931,41	1 319 098,59
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 549 566,00	0,00	-754 931,41	-754 931,41	2 794 634,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 549 566,00	0,00	-754 931,41	-754 931,41	2 794 634,59
021	Virement de la section d'exploitation (3)	0,00		593 510,19	593 510,19	593 510,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	1 800 000,00		0,00	0,00	1 800 000,00
041	Opérations patrimoniales (3)	150 000,00		0,00	0,00	150 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 950 000,00		593 510,19	593 510,19	2 543 510,19
TOTAL		5 499 566,00	0,00	-161 421,22	-161 421,22	5 338 144,78

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	161 421,22
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 499 566,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042).

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (7)**

2 043 510,19

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(3) *DE 023 = RI 021* , *DI 040 = RE 042* , *RI 040 = DE 042* , *DI 041 = RI 041* , *DE 043 = RE 043*

(4) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(5) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(6) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 000,00		10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00		30 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		593 510,19	593 510,19
Dépenses d'exploitation – Total		40 000,00	593 510,19	633 510,19

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	633 510,19
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	633 510,19
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	633 510,19
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-754 931,41	0,00	-754 931,41
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		593 510,19	593 510,19
	Recettes d'investissement – Total	-754 931,41	593 510,19	-161 421,22

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	161 421,22
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 742 819,00	10 000,00	10 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	480 000,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	72 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	9 250,00	0,00	0,00
6066	Carburants	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	53 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	731 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	37 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	7 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 340,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	7 440,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 500,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	8 840,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	13 050,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	286 299,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 600,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 430 853,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 430 853,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	300 000,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	300 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	53 880,00	30 000,00	30 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 880,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION		3 527 552,00	40 000,00	40 000,00
66	Charges financières (8)	400 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	400 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	50 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (9)	50 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	50 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		4 027 552,00	40 000,00	40 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	593 510,19	593 510,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 800 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 800 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 800 000,00	593 510,19	593 510,19
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 800 000,00	593 510,19	593 510,19
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 827 552,00	633 510,19	633 510,19

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE	0,00
---	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				633 510,19

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	22 213,54
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-30 626,80
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 378 500,00	0,00	0,00
704	Travaux	210 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	4 122 000,00	0,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	350 000,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	650 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances assainissement non collectif	46 500,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	49 052,00	0,00	0,00
757	Produits des cessions éléments actif	49 052,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		5 427 552,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	50 000,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	50 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		5 477 552,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	350 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	350 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		350 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 827 552,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	633 510,19
---------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	633 510,19
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2221020701	Opération d'équipement n° 2221020701 (5)	4 249 566,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 249 566,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	750 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	750 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		750 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 999 566,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	350 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	350 000,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	350 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	150 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	150 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		500 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 499 566,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042

(8) Le compte 15 . 2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 475 536,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	223 236,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	1 252 300,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 074 030,00	-754 931,41	-754 931,41
1641	Emprunts en euros	2 074 030,00	-754 931,41	-754 931,41
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 549 566,00	-754 931,41	-754 931,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 549 566,00	-754 931,41	-754 931,41
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	593 510,19	593 510,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 800 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	1 800 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 800 000,00	593 510,19	593 510,19
041	Opérations patrimoniales (8)	150 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	150 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 950 000,00	593 510,19	593 510,19
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 499 566,00	-161 421,22	-161 421,22

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE	161 421,22
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042

(7) Le compte 15 . 2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2221020701 (1)
LIBELLE : AGIR POUR UNE GESTION DURABLE - MODERNISATION EU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	Montant pour information (4)
DEPENSES		13 023 307,23	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	162 660,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	52 190,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	109 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	815 190,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	10 216,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	2 716,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	15 756,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	362,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	163 879,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	20 769,54	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	441 690,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériels industriels	24 457,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	31 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	100 627,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 045 455,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 225 574,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 819 880,63	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
9624348014 (LTI-9624348014)	30/01/2024	0,00	0,00	2 123,34	1 300 000,00	0,00
9625348008 (LTI-9625348008)	22/01/2025	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
TOTAL		1 300 000,00	0,00	2 123,34	1 300 000,00	0,00

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					13 308 813,40									
1641 Emprunts en euros (total)					13 308 813,40									
003P3V012PR (2018-CAL003)	CREDIT AGRICOLE	05/04/2006	11/05/2006	31/07/2007	996 609,45	F	FIXE	3,870	3,547		S	P	O	A-1
003ZV1011PR (2018-CAL050)	CREDIT AGRICOLE	10/04/2006	03/07/2006	01/01/2007	110 000,00	F	FIXE	4,090	4,155		T	P	O	A-1
006FYQ013PR (2018-CAL013)	CREDIT AGRICOLE	10/11/2006	26/01/2007	26/04/2007	43 000,00	F	FIXE	4,150	4,217		T	P	O	A-1
0141G0017PR (2018-CAL036)	CREDIT AGRICOLE	02/07/2010	05/07/2010	05/12/2010	446 250,00	F	FIXE	3,660	3,623		T	C	O	A-1
015C0X015PR (2018-CAL020)	CREDIT AGRICOLE	22/07/2010	29/07/2010	01/02/2011	400 000,00	F	FIXE	3,770	3,821		T	P	O	A-1
01DPFX017PR (2018-CAL004)	CREDIT AGRICOLE	15/11/2007	30/11/2007	31/01/2008	200 000,00	F	FIXE	4,730	4,788		S	P	O	A-1
01GP0R014PR (2018-CAL042)	CREDIT AGRICOLE	19/02/2008	03/03/2008	03/06/2008	300 000,00	F	FIXE	4,840	4,842		A	P	O	A-1
02BL2B011PR (2018-CAL018)	CREDIT AGRICOLE	28/04/2011	26/08/2011	16/01/2012	120 000,00	F	FIXE	4,120	4,155		T	P	O	A-1
02DH61014PR (2018-CAL045)	CREDIT AGRICOLE	09/08/2011	07/11/2011	07/11/2012	100 000,00	F	FIXE	4,590	4,551		A	P	O	A-1
02Q2Z6018PR (2018-CAL008)	CREDIT AGRICOLE	28/03/2013	04/07/2013	03/10/2013	80 000,00	F	FIXE	4,430	4,525		T	P	O	A-1
02U1Q3011PR (2018-CAL002)	CREDIT AGRICOLE	23/07/2013	09/08/2013	01/03/2014	150 000,00	F	FIXE	3,970	4,000		A	P	O	A-1
1095068 (2018-CAL025)	CREDIT AGRICOLE	27/04/2016	03/03/2017	01/04/2017	253 508,59	F	FIXE	2,240	2,284		T	P	O	A-1
1315258 (2018-CDC011)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	17/10/2014	01/01/2015	01/02/2015	90 000,00	V	LIVRETA	2,000	1,836		T	P	O	A-1
1352466 (2018-CDC020)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	12/12/2012	01/01/2013	01/01/2014	750 000,00	F	FIXE	3,950	3,878		A	P	O	A-1
1802576 (2018-CAL031)	CREDIT AGRICOLE	16/05/2017	20/05/2017	19/07/2017	143 000,00	F	FIXE	1,430	1,468		T	P	O	A-1
2062730 (2018-CAL053)	CREDIT AGRICOLE	04/10/2017	08/12/2017	30/11/2018	320 000,00	F	FIXE	1,910	1,928		A	P	O	A-1
3267988 (2019-CAL057)	CREDIT AGRICOLE	21/08/2019	26/08/2019	27/09/2020	1 000 000,00	F	FIXE	1,290	1,299		A	P	O	A-1
4683598 (2018-CELR007)	CAISSE D'EPARGNE	31/05/2016	01/07/2016	25/10/2016	450 000,00	F	FIXE	2,310	2,342		T	P	O	A-1
500684 (2018-CAL019)	CREDIT AGRICOLE	04/06/2015	22/06/2015	21/07/2015	130 000,00	F	FIXE	2,330	2,350		T	P	O	A-1
51226 (2018-CAL006)	CREDIT AGRICOLE	12/06/2014	04/07/2014	05/09/2014	80 000,00	F	FIXE	3,650	3,723		T	P	O	A-1
5237146 (2020CDC-063)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	14/05/2018	01/08/2023	01/08/2024	3 160 000,00	V	LIVRETA	3,750	3,609		A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pé- riod- icité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
551258016 (2018-CAL037)	CREDIT AGRICOLE	29/10/2003	22/04/2004	22/04/2005	174 798,40	V	MOYEURIBOR12M	2,389	1,927		A	C	O	A-1
5597537 (2024CDC-075MOB1)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	15/07/2024	02/09/2024	31/07/2028	1 200 000,00	V	LIVRETA	3,400	2,346		X	F	O	A-1
5597537 (2024CDC-075MOB2)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	15/07/2024	09/02/2025	31/07/2028	1 200 000,00	V	LIVRETA	3,400	2,207		X	F	O	A-1
A172202P (2022CE-066)	CAISSE D'EPARGNE	21/07/2022	05/08/2022	05/11/2022	900 000,00	V	EURIBOR03M	2,100	4,915		T	P	N	A-1
MON519536EUR (2018-DEX005)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	24/01/2002	07/01/2002	01/06/2002	83 846,96	F	FIXE	5,410	5,285		A	P	O	A-1
MON519537EUR (2018-DEX010)	DEXIA CREDIT LOCAL	23/04/2002	03/06/2002	01/01/2003	45 800,00	F	FIXE	5,950	5,952		A	P	O	A-1
MON521065EUR (2018-DEX026)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	03/07/2009	15/07/2009	01/02/2010	100 000,00	F	FIXE	5,110	5,111		A	P	O	A-1
MON524610EUR (2018-DEX043)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	29/03/2006	01/12/2006	01/03/2007	282 000,00	F	FIXE	4,210	4,495		A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					1 747 837,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					1 747 837,00									
111 2019 016 (2019-ERMC-056)	Agence Eau RMC	19/12/2019	22/04/2020	16/05/2022	652 489,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
2017 1915 (2019-ERMC055)	Agence Eau RMC	27/11/2017	16/10/2018	16/10/2020	313 100,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
2021 1352 (2021-ERMC68)	Agence Eau RMC	17/12/2021	14/12/2022	14/02/2024	782 248,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 056 650,40									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 892 199,36					468 172,44	217 928,75	0,00	54 340,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 892 199,36					468 172,44	217 928,75	0,00	54 340,91
003P3V012PR (2018-CAL003)	N	0,00	A-1	36 574,06	0,08	F	FIXE	3,870	36 574,06	707,76	0,00	0,00
003ZV1011PR (2018-CAL050)	N	0,00	A-1	56 302,68	10,75	F	FIXE	4,090	4 141,81	2 239,79	0,00	533,34
006FYQ013PR (2018-CAL013)	N	0,00	A-1	3 847,95	1,07	F	FIXE	4,150	3 062,36	112,44	0,00	5,94
0141G0017PR (2018-CAL036)	N	0,00	A-1	101 677,47	4,43	F	FIXE	3,660	22 594,92	3 411,28	0,00	217,08
015C0X015PR (2018-CAL020)	N	0,00	A-1	254 845,16	14,83	F	FIXE	3,770	12 894,89	9 426,79	0,00	1 511,99
01DPFX017PR (2018-CAL004)	N	0,00	A-1	29 390,59	1,58	F	FIXE	4,730	14 351,90	1 222,45	0,00	297,68
01GP0R014PR (2018-CAL042)	N	0,00	A-1	117 684,63	6,42	F	FIXE	4,840	14 524,51	5 695,94	0,00	2 900,01
02BL2B011PR (2018-CAL018)	N	0,00	A-1	67 932,74	10,79	F	FIXE	4,120	4 989,26	2 722,41	0,00	542,62
02DH61014PR (2018-CAL045)	N	0,00	A-1	39 845,83	5,85	F	FIXE	4,590	5 918,76	1 828,92	0,00	234,65
02Q2Z6018PR (2018-CAL008)	N	0,00	A-1	39 509,48	7,51	F	FIXE	4,430	4 372,73	1 678,30	0,00	380,68
02U1Q3011PR (2018-CAL002)	N	0,00	A-1	37 382,00	2,17	F	FIXE	3,970	11 978,81	1 484,07	0,00	845,49
1095068 (2018-CAL025)	N	0,00	A-1	154 823,37	11,00	F	FIXE	2,240	12 556,10	3 363,06	0,00	796,70
1315258 (2018-CDC011)	N	0,00	A-1	46 889,11	8,83	V	LIVRETA	2,700	4 518,06	1 208,43	0,00	187,74
1352466 (2018-CDC020)	N	0,00	A-1	186 719,33	2,00	F	FIXE	3,950	59 844,79	7 375,41	0,00	5 011,54
1802576 (2018-CAL031)	N	0,00	A-1	22 772,62	1,30	F	FIXE	1,430	15 127,56	244,76	0,00	21,98
2062730 (2018-CAL053)	N	0,00	A-1	206 306,49	11,91	F	FIXE	1,910	15 460,14	3 940,45	0,00	319,58
3267988 (2019-CAL057)	N	0,00	A-1	726 426,63	13,74	F	FIXE	1,290	47 676,19	9 370,90	0,00	2 302,92
4683598 (2018-CELR007)	N	0,00	A-1	342 684,40	20,57	F	FIXE	2,310	13 030,98	7 803,66	0,00	1 407,12
500684 (2018-CAL019)	N	0,00	A-1	94 358,33	19,31	F	FIXE	2,330	3 870,06	2 164,90	0,00	412,51
51226 (2018-CAL006)	N	0,00	A-1	22 736,88	3,43	F	FIXE	3,650	6 203,98	745,62	0,00	45,26
5237146 (2020CDC-063)	N	0,00	A-1	3 002 000,00	37,58	V	LIVRETA	2,450	79 000,00	73 549,00	0,00	28 793,55

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
551258016 (2018-CAL037)	N	0,00	A-1	27 967,66	3,31	V	MOYEURIBOR12M	2,603	6 991,94	728,00	0,00	368,43
5597537 (2024CDC-075MOB1)	N	0,00	A-1	1 200 000,00	2,58	V	LIVRETA	2,100	0,00	23 523,30	0,00	68,50
5597537 (2024CDC-075MOB2)	N	0,00	A-1	1 200 000,00	2,58	V	LIVRETA	2,100	0,00	23 523,30	0,00	68,50
A172202P (2022CE-066)	N	0,00	A-1	766 284,87	16,59	V	EURIBOR03M	3,073	42 068,37	24 912,34	0,00	3 888,38
MON519536EUR (2018-DEX005)	N	0,00	A-1	5 629,06	0,42	F	FIXE	5,410	5 629,06	304,53	0,00	0,00
MON519537EUR (2018-DEX010)	N	0,00	A-1	6 386,90	1,00	F	FIXE	5,950	3 101,21	380,02	0,00	195,50
MON521065EUR (2018-DEX026)	N	0,00	A-1	28 012,05	3,08	F	FIXE	5,110	6 488,47	1 431,42	0,00	1 006,44
MON524610EUR (2018-DEX043)	N	0,00	A-1	67 209,07	5,17	F	FIXE	4,210	11 201,52	2 829,50	0,00	1 976,78
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 257 973,89					121 032,57	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		1 257 973,89					121 032,57	0,00	0,00	0,00
111 2019 016 (2019-ERMC-056)	N	0,00	A-1	478 491,92	10,38	F	FIXE	0,000	43 499,27	0,00	0,00	0,00
2017 1915 (2019-ERMC055)	N	0,00	A-1	101 533,71	3,79	F	FIXE	0,000	25 383,43	0,00	0,00	0,00
2021 1352 (2021-ERMC68)	N	0,00	A-1	677 948,26	12,12	F	FIXE	0,000	52 149,87	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 150 173,25					589 205,01	217 928,75	0,00	54 340,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	32	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 150 173,25	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €	2021-12-13

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années) 1	
L	Instal., mat. et outil. techniques Matériel spécifique d'exploit. Assainissement	10	11/06/2018
L	Frais d'études, de recherche et développement et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	13/12/2021
L	Concessions et droits similaires	5	13/12/2021
L	Agencements et aménagements de terrains - Plantations d'arbres et d'arbustes	20	13/12/2021
L	Constructions Bâtiments	50	13/12/2021
L	Constructions - Autres constructions bâtiments légers, abris	20	13/12/2021
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions (IGAAC)	20	13/12/2021
L	Constructions sur sol d'autrui - bâtiments	50	13/12/2021
L	Construction sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	20	13/12/2021
L	Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions Bâtiments légers, abris	20	13/12/2021
L	Instal., mat. et outil. techniques Instal. complexes spécialisées STEP	30	13/12/2021
L	Instal., mat. et outil. techniques Instal. complexes spécialisées postes de refoulement	20	13/12/2021
L	Instal., mat. et outil. techniques Instal. complexes spécialisées Traitement eau potable	20	13/12/2021
L	Instal., mat. et outil. techniques Installations spécifiques Rés. d'adduction d'eau	40	13/12/2021
L	Instal., mat. et outil. techniques Installations spécifiques Rés. d'assainissement	40	13/12/2021
L	Instal., mat. et outil. techniques Matériel industriel	10	13/12/2021
L	Instal., mat. et outil. techniques Outillage industriel	10	13/12/2021
L	Instal., mat. et outil. techniques Matériel spécifique d'exploit. Distribution de l'eau	10	13/12/2021
L	Instal., mat. et outil. techniques Agencements et aménag. du mat. et outillage industriels	10	13/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements et aménagements divers	20	13/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport - Autres matériels de transport	10	13/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et informatique	5	13/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles - mobilier	15	13/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles - Autres	5	13/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	50 000,00		75 051,61	125 051,61	0,00	125 051,61
CREANCES IRRECOUVRABLES	50 000,00	18/04/2025	75 051,61	125 051,61	0,00	125 051,61
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	50 000,00		75 051,61	125 051,61	0,00	125 051,61

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1***

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 de la section d'investissement (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	161 421,22	161 421,22	161 421,22
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	161 421,22	161 421,22	161 421,22

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles		Total (Vote)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	161 421,22	161 421,22	161 421,22
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	161 421,22	161 421,22	161 421,22

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Budget de l'exercice (BP+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(2)	1 100 000,00	0,00	0,00	1 100 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(2)	1 800 000,00	593 510,19	593 510,19	2 393 510,19
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	700 000,00	593 510,19	593 510,19	1 293 510,19

(1) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(2) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 1 100 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		750 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	750 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		350 000,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>350 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V	1 800 000,00	593 510,19
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 800 000,00	593 510,19	593 510,19
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	1 800 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	593 510,19	593 510,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT		A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT		A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (montant de la charge restant à amortir I-(II+III)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

Nota. – Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

N° opération : 2201	Intitulé de l'opération : MOD TVX REX PLUVIAL AV DE MONTPELLIER A MONTARNAUD			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées à l'ouverture (1)	RAR N-1	Nouveaux crédits votés	Total (2)
DEPENSES (a)	155 779,31	0,00	0,00	0,00
4581 MOD TVX REX PLUVIAL AV DE MONTPELLIER A MONTARNAUD	155 779,31	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	155 779,31	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	155 779,31	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers	155 779,31	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	155 779,31	0,00	0,00	0,00

N° opération : 2202	Intitulé de l'opération : MOD MONTARNAUD PLUVIAL CONVENTION 2			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées à l'ouverture (1)	RAR N-1	Nouveaux crédits votés	Total (2)
DEPENSES (a)	185 891,92	0,00	0,00	0,00
45 MOD MONTARNAUD PLUVIAL CONVENTION 2	185 891,92	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	185 891,92	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	185 891,92	0,00	0,00	0,00

N° opération : 2202		Intitulé de l'opération : MOD MONTARNAUD PLUVIAL CONVENTION 2			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées à l'ouverture (1)	RAR N-1	Nouveaux crédits votés	Total (2)	
Financement par le tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Financement par d'autres tiers	185 891,92	0,00	0,00	0,00	
040 <i>Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 <i>Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	185 891,92	0,00	0,00	0,00	

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification d'Ite « Gissler » des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relative aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en %(3)	I / II	0,00
--	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES						IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT						B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
22AP020721/2022 AGIR POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES	19 939 245,00	0,00	19 939 245,00	13 023 307,23	4 249 566,00	2 666 371,77

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
DETAIL DES EFFECTIFS PAR EMPLOI FONCTIONNEL OU FILIERE A LA CLOTURE**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
DETAIL DES EFFECTIFS PAR TYPE DE RECRUTEMENT**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L. 332-8, L. 332-13, L. 332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part de capital</u>				
<u>Garantie d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, . .).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par ,

A le

,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres présents : 40
Nombre de suffrages exprimés : 49

Présenté par le Président

VOTES : *Unanimité* Pour : 49 Contre :

Date de convocation : 04/06/2026

Le Président



Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 15 juin 2026

Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		
ANIANE	Fabienne	SERVEL		Excusée, procuration à Mme Valérie ASTIER
ANIANE	Jean-Pierre	BES		
ARBORAS	Cécile	LEMOINE	Bruno	BERGAMASCO (suppléant)
ARGELLIERS	Pierre	AMALOU	Catherine	DUSCHA (suppléante)
AUMELAS	Michaël	TOURSEL	Anne	FIOROTTO (suppléante)
BELARGA	José	MARTINEZ	Cécile	LANGREE (suppléante)
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE	Élodie	BLAQUIERES
GIGNAC	Jean-François	SOTO		
GIGNAC	Tiphaine	COMBY		
GIGNAC	Olivier	SERVEL		
GIGNAC	Véronique	DURAND		
GIGNAC	Philippe	LASSALVY		
GIGNAC	Marie-Hélène	DELTORT		Excusée, procuration à M. Serge FALZON
GIGNAC	Serge	FALZON		
GIGNAC	Amélie	DREVET		
JONQUIERES	Elisabeth	PONS	Chantal	MACIAS-ADICEOM (suppléante)
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS	Jennifer	LANOT (suppléante)
LAGAMAS	Caroline	DE CHEFDEBIEN	Pierre	ANCIAN (suppléant)
LE POUGET	Thibaut	BARRAL		Excusé, procuration à Mme Josette CUTANDA
LE POUGET	Josette	CUTANDA		
MONTARNAUD	Denis	TERRAILLON		

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Nathalie	GALLIERE		
MONTARNAUD	Gilles	HENRY		
MONTARNAUD	Anna	ASPART		Excusée, procuration à Mme Nathalie GALLIERE
MONTARNAUD	Hélène	BONNIER		
MONTPEYROUX	Pauline	CURTAN	Benoît	VALGALIER (suppléant)
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO	Frédéric	NEGROU (suppléant)
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC	Gilles	BOULOUYS (suppléant)
POUZOLS	Véronique	NEIL	Myriam	DOMERGUE (suppléante)
PUECHABON	Stéphane	SIMON	Martine	JEANNIN (suppléante)
PUILACHER	Martine	BONNET	Benoît	FULCRAND suppléant)
ST ANDRE DE SANGONIS	Alexandre	MONACO		
ST ANDRE DE SANGONIS	Pascal	MATELET		
ST ANDRE DE SANGONIS	Lydia	BRAILLY		
ST ANDRE DE SANGONIS	René	GARRO		
ST ANDRE DE SANGONIS	Nathalie	PEREZ		Excusée, procuration à M. Alexandre MONACO
ST ANDRE DE SANGONIS	Angélique	BAILLY		
ST ANDRE DE SANGONIS	Virginie	POUJOL		
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO	Ascencio	FERNANDEZ (suppléant)
ST GUIRAUD	Sophie	RUGGIERI	Pauline	BERTRAND (suppléante)
ST GUILHEM LE DESERT	Jean-Philippe	MORESMAU	Olivier	FONZES (suppléant)
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		
ST JEAN DE FOS	Christine	GRANIER		Excusée, procuration à M. Pascal DELIEUZE
ST PARGOIRE	Sébastien	SOULIER		
ST PARGOIRE	Pierre	BOLLIET		
ST PARGOIRE	Anne	THEVENOT		Excusée, procuration à M. Sébastien SOULIER
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Marie	VIAL	Evelyne	GELLY (suppléante)
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO	Adrien	BRIU (suppléant)
TRESSAN	Valérie	ASTIER	Grégory	GILLE (suppléant)
VENDEMIAN	David	CABLAT	Christine	FERNANDEZ-FAUCILHON (suppléante)

Certifié exécutoire par le Président

, compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le

A

, le

[Signature]